



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques  
en Wallonie

Document d'accompagnement n°2 :

Fiche explicative de la mesure

1360

Direction Générale opérationnelle  
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Prélèvements, crues et étiages des cours d'eau

Sous-thème(s) : Prélèvements / Etiage

## **Caractérisation des masses d'eau dont le bon état dépend d'interactions entre ESU et ESO**

### **1. Libellé de la mesure**

***Caractérisation de manière détaillée des masses d'eau dont l'atteinte du bon état est tributaire des interactions entre les eaux souterraines et les eaux de surface, et estimation au mieux des ressources en eau disponibles dans les aquifères.***

### **2. Explicatif du libellé**

Les récents travaux réalisés dans le cadre du Projet Synclin'Eau (« *Caractérisation hydrogéologique et support à la mise en œuvre de la Directive Européenne 2000/60 sur les masses d'eau souterraine en Région Wallonne* ») ont permis de mettre à nouveau en évidence et de préciser dans une certaine mesure l'existence d'un risque, pour certaines masses d'eau souterraine, de ne pas répondre aux objectifs environnementaux requis par la Directive-Cadre sur l'Eau en raison des mécanismes d'interaction entre les nappes d'eau souterraine et les cours d'eau dont l'état actuel et l'usage anthropique qui en est fait peuvent être préjudiciables, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, à l'un et/ou l'autre de ces deux compartiments du cycle de l'eau.

De nombreuses observations, hypothèses, suppositions, rumeurs,... tantôt fondées et avérées, tantôt hypothétiques et parfois fantasques, circulent sur l'impact réel de ces mécanismes, états et usages sur l'état qualitatif et quantitatif des nappes d'eau souterraine et sur l'état chimique et écologique des cours d'eau.

A ce jour, aucune étude exhaustive et intégrée n'existe en Wallonie qui aborde, à l'échelle d'un bassin hydrographique élémentaire (constitué d'au moins une et éventuellement de plusieurs masses d'eau de surface) et de manière concertée et cohérente, les aspects tant géologiques et hydrogéologiques (ESO) qu'hydromorphologiques et écologiques (ESU) des interactions entre les nappes d'eau souterraine et les cours d'eau. Une telle approche est pourtant absolument nécessaire pour certaines masses d'eau souterraine afin **(1)** de statuer sur leur caractère à risque et sur leur bon ou mauvais état et **(2)** d'aboutir, comme exigé par la Directive-Cadre, à une estimation de leur ressource disponible en eau souterraine.

### **3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure**

La mesure proposée vise à l'élaboration et la mise en œuvre d'une ou plusieurs études d'ampleur conséquente telle que susmentionnée au point 2. L'objectif de cette (ces) étude(s) est, partant des résultats issus des études de caractérisation détaillée réalisées à l'échelle des masses d'eau souterraine et des masses d'eau de surface, d'investiguer en détail et de la manière la plus exhaustive et intégrée qui soit les interactions ESO-ESU afin d'évaluer au mieux leur impact réel sur l'état quantitatif

et qualitatif des nappes d'eau souterraine et sur l'état chimique et écologique des cours d'eau.

Le but de la mesure est, comme mentionné au point 2, de statuer, pour les masses d'eau souterraine et de surface concernée, sur leur caractère à risque et sur leur bon ou mauvais état et d'aboutir, comme exigé par la Directive Cadre, à une estimation de leur ressource disponible en eau souterraine.